S P E C I F I C A T I O N T E C H N I Q U E



LA PERRUCHE CASSONADE

Mode d'obtention Ce produit est un sucre roux de canne non raffiné cristallisé,

conditionné en Doypack® de 750 g et 1,2 Kg ainsi qu'en sac de

5 kg.

Dénomination de venteLa dénomination de la Perruche Cassonade est « sucre roux de

canne » ou « cassonade ».

Liste des ingrédients Sucre roux de canne.

Caractéristiques physico-chimiques

Paramètres	Unité	Standard	Méthodes
Coloration en solution	ICUMSA	2100 – 2700	ICUMSA GS 1/3 - 7
Perte au séchage	%	≤ 0,20	ICUMSA GS 2/1 - 15
Polarisation	g%g	< 99,7	ICUMSA GS 1 - 1
Teneur en sucre inverti	%	< 0,3	ICUMSA GS 1 - 5

Caractéristiques granulométriques

Paramètres	Unité	Standard	Méthodes
Ouverture moyenne	microns	600 à 750	ICUMSA GS 2 - 37



S P E C I F I C A T I O N T E C H N I Q U E



LA PERRUCHE CASSONADE

Valeurs nutritionnelles

	Pour 100 g
Energie	1700 kJ
Litergie	400 kcal
Matières grasses	0 g
- dont Acides gras saturés	0 g
Glucides	100 g
- dont sucres	100 g
Protéines	0 g
Sel	0 g

Conditionnement Emballage plastique souple Doypack® de 750 g ou 1,2 kg avec bouchon.

Sac de 5kg

Conditions de stockage Nos produits doivent être stockés à l'abri de l'humidité et des variations

thermiques.



S P E C I F I C A T I O N T E C H N I Q U E



LA PERRUCHE CASSONADE

Garanties qualités

OGM La Perruche Cassonade ne provient pas d'organismes génétiquement

modifiés et par conséquent, en vertu de la réglementation européenne en vigueur (Règlements 1829/2003/CE et 1830/2003/CE), aucune men-

tion d'étiquetage concernant les OGM n'est nécessaire.

DDM La Perruche Cassonade est dispensée de l'indication de Date de

Durabilité Minimale, selon l'annexe X du règlement européen R

1169/2011.

ALLERGENES Le règlement (UE) 1169/2011 modifié, relatif à l'information du

consommateur sur les denrées alimentaires (INCO), précise en son annexe II la liste des substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances. Les substances ou ingrédients qui y sont listés doivent être mentionnés et étiquetés selon les modalités de l'article 21 de ce

même règlement.

Compte tenu de ces informations, nous déclarons que La Perruche Cassonade ne contient pas d'ingrédients allergisants nécessitant un

étiquetage.

IONISATION Aucun traitement par ionisation n'intervient au cours du procédé de fa-

brication de la Perruche Cassonade (Décret n° 2001-1097).

ESB/EST Aucun produit d'origine animale n'est utilisé ou n'est susceptible d'être

utilisé dans la Perruche Cassonade que nous fabriquons.

TRACABILITE Notre gestion de la traçabilité respecte les standards GS1. Nous appo-

sons sur chaque palette expédiée (homogène ou non) au moins une étiquette standard EAN 128 supportant un Serial Shipping Container Code qui fait le lien avec nos opérations de production, stockage et ex-

péditions.

TEREOS FRANCE RCS Saint-Quentin 533 247 979 Etablissement de Moussy-le-Vieux Rue de Senlis Tél: +33 (0)1 64 66 55 00



